

ENTREPRISES

• **Signature de trois conventions avec l'ANRT, l'Onssa, l'ADII**

• **Assouplissement des formalités, échanges informatisés, mise à niveau des freight forwarders...**

CADEAU de fin d'année pour les exportateurs. La convention annuelle du guichet unique PortNet a été marquée par la signature de trois conventions avec l'ANRT, l'Onssa, l'ADII ainsi que l'association des Freight Forwarders (AFFM). Ces accords visent la facilitation des procédures et des échanges informatisés des données. «Ces partenariats s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique au profit des acteurs de la chaîne logistique du commerce extérieur. Ils visent également l'amélioration de la qualité du service public, du climat des affaires, de la compétitivité des opérateurs économiques et de l'attractivité du Maroc aux

investissements étrangers», fait valoir Jalal Benhayoune, DG de PortNet. La première convention a été signée entre l'Agence nationale de réglementation des télécommunications, l'Administration des Douanes et des Impôts indirects et PortNet SA. Elle

a pour objectif l'assouplissement des formalités d'agrément des matériels de télécommunication par la dématérialisation du processus de demande d'agrément, de dispense et d'autorisation d'importation des produits soumis à agrément de l'ANRT.

Le deuxième accord a été paraphé par l'Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), l'Administration des Douanes et des Impôts indirects et PortNet SA. Il porte sur la simplification des procédures du commerce transfrontalier à travers l'échange informatisé des

données, via le guichet unique PortNet et l'amélioration des conditions de passage en douane des produits soumis au contrôle de l'Onssa et au renforcement de la protection du consommateur. Quant au troisième partenariat, il a été établi entre l'Association

des Freight Forwarders et PortNet SA. Il vise l'accompagnement et la mise à niveau de ces opérateurs, l'amélioration du cadre d'exercice de leur activité sur le plan réglementaire, technique et financier ou encore le soutien des actions de fédération des acteurs de la chaîne logistique import/export et la promotion des bonnes pratiques de la logistique durable.

Pour Nadia Laraki, DG de l'Agence nationale des Ports (ANP): «Notre modèle de guichet unique constitue un levier important dans le processus d'intégration de

la chaîne du commerce extérieur. Il a eu dès les premières années de son lancement des retombées positives sur le processus des échanges extérieurs du Maroc».

A travers sa plateforme digitale, PortNet vise à simplifier et dématérialiser les processus, administratif et logistique au service de l'écosystème du commerce extérieur. Le guichet unique a, d'ailleurs, élargi en novembre dernier la dématérialisation des services portuaires. Après les ports de Casablanca et d'Agadir, c'était au tour du port de Nador d'accueillir ces nouveaux services: l'annonce électronique du préavis d'arrivée des conteneurs à l'export et l'avis d'arrivée des marchandises à l'import. Ces deux mesures s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de numérisation des enceintes portuaires, impulsée par l'ANP. Ils viennent s'ajouter aux autres services déjà opérationnels via la plateforme PortNet (gestion des escales des navires, contrôle et enlèvement des marchandises...). Ces changements favorisent la facilitation des procédures, la fluidification des flux, la baisse des coûts et des délais de séjour au port...□

Plus de 29.156 clients

LE guichet unique PortNet compte, à ce jour, plus de 29.156 clients et offre ses services dématérialisés payants à une communauté de plus de 33.632 usagers. Cette plateforme a d'abord été déployée dans sa phase portuaire, au niveau du Port de Casablanca, en mars 2011, sous l'initiative de l'Agence nationale des Ports. Elle a été généralisée aux autres processus du commerce extérieur depuis 2012.□